DEUF (Diplôme d'Etudes Universitaires Françaises)

Présentation

Destiné aux étudiants de Licence ou de Master, ce programme (entièrement en français) est proposé sur un semestre ou une année d'études. Il vous permet de choisir des enseignements en gestion, philosophie, langues, droit, science politique, francophonie, lettres, histoire-géographie, information et communication au sein des différentes facultés et instituts.

Calendrier DEUF

Spécificités

Cette formation s'effectue sur un semestre ou une année universitaire.

Admission

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Niveau de français requis : B1 **minimum obligatoire. Certaines facultés exigent un niveau plus élevé :**

B2 pour les étudiants qui suivent des cours à la Faculté de Droit et à la Faculté de Philosophie
C1 pour les cours du Département information et communication
B1 pour tous les autres cours.

Durée de la formation

Un ou deux semestres

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Programme

Pour l'obtention du diplôme DEUF, les élèves ont besoin de valider 26 crédits par semestre : 8 crédits avec les cours imposés FLE et culture française + 18 crédits à choisir (soit 52 crédits en tout pour une année universitaire).

1. Des cours obligatoires

- **Cours de Français Langue Étrangère** (20 heures par semestre à raison de 2 heures de cours hebdomadaires sur 10 semaines : **5 crédits par semestre**). À leur arrivée, tous les étudiants passent **un test de niveau en français**, qui déterminera leur groupe de niveau pour le français.

Les différents groupes de niveau s'articuleront autour d'un axe commun d'enseignement du FLE : Grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe,compréhension orale et écrite, expression orale et écrite.

Ce cours est organisé par le Service Général des Relations Internationales.
Responsable pédagogique : Marylène Meunier

- **Initiation à la culture française** (10 heures par semestre à raison d'une heure de cours hebdomadaire sur 10 semaines : **3 crédits par semestre**)

Ce cours est **obligatoire** pour tous les étudiants en échange qu'ils soient présents un semestre ou une année, à l'exception des étudiants en Droit, pour lesquels le cours est obligatoire **uniquement au second semestre** pour les étudiants **annuels**.
Le cours d'initiation à la culture française a pour objectif de faciliter l'intégration culturelle.

Spécificités pour les étudiants en Droit :

- **Méthodologie** (10 heures par semestre en cours virtuel (plateforme moodle) : **3 crédits**). Ce cours est obligatoire pour tous les étudiants en échange à la Faculté de Droit.
- **Introduction au droit** (24 heures par semestre : **3 crédits**). Ce cours est obligatoire pour tous les étudiants en échange à la Faculté de Droit.

2. Des cours à choisir au sein des composantes

En plus des cours imposés, les élèves choisissent le reste de leurs crédits parmi l'ensemble des cours proposés à l'université.
Les étudiants choisissent des cours dans l'offre prévue dans le **catalogue des cours** du programme DEUF en fonction du "learning agreement" validé par leur université d'origine.

Ils peuvent bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** au début du semestre avec un étudiant français, pour les orienter dans le choix et la validation des cours. Il faut simplement en formuler la demande auprès de l'accueil des Relations Internationales.

Consultez les catalogues de cours du programme DEUF